

# la vie LANDRÉENNE



**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
**VENDREDI 13 JUIN**

DÈS 19H  
**FANFARE DES COLLÈGES**  
LES TALENTS DU COIN

DE 19H30 À 23H30  
**FANFARE KAFI**  
«ROYAL SAPIENS»

**JESSIE HIRA**  
SOUL POP R&B

**BIG DAVE**  
ROCK

**LE LANDREAU**  
**AU PRÉ DE LA CURE**  
BAR - RESTAURATION

Le Landreau | CULTURE | Cara'Bella | revire'aire

**ACAL'S CAR**  
LE LANDREAU (44) - CHÂTEAU DE BRIACÉ

**DIMANCHE 15 JUIN 2025**  
10H30-18H

**SPECIAL DE COBRA**

**VÉHICULES ANCIENS & DE PRESTIGE**  
CONCOURS D'ÉLÉGANCE & REMISE DE TROPHÉES  
RALLYE TOURISTIQUE : DÉPART 08H45  
BAPTÊMES À GAGNER L'APRÈS-MIDI

BUVETTE - RESTAURATION  
Stands exposants - Tatouages  
Concours PS5 "Gran Turismo"

CONCERT LIVE à partir de 15H

ACAL  
inscription sur la page FB @ACALassociation ou par tél au 02 53 40 00 57

LES ÉLECTRONIQUES LIBRES

Jun 2025 • N°618

10 ACAL'S Car 2025

11 Cara'Bella

13 Flash Back sur la cérémonie du 8 mai



**PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2025 À 19H**

**NOMBRE DE MEMBRES**

- En exercice : 23
- présents : 18
- pouvoirs : 4
- votants : 22

**PRÉSENTS**

Richard ANTIER, Sabrina BONNEAU, Pierre-Yves CHARPENTIER, Céline CORBET, Saïd EL MAMOUNI, Damien FLEURANCE, Mickaël GIBOUIN, Nathalie GOHAUD arrivée au point 1, Yolande GUERIN, Nathalie LE GALL arrivée au point 14, Philippe LE LOUARN, Stéphane MABIT, Christophe RICHARD, Jacques ROUZINEAU, Stéphanie SAUVETRE, Myriam TEIGNE, Patricia TERRIEN et Vincent VIAUD

**Est nommée secrétaire :** Sabrina BONNEAU  
**Assistait en outre :** Nelly BIRAUD, DGS

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2025**

Le Conseil Municipal à **PUNANIMITÉ** (4 abstentions : J. ROUZINEAU, Ph. LE LOUARN, P. TERRIEN et S. SAUVETRE) **APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du 27 février 2025.

**1- Budget Général - Compte de Gestion et Compte Administratif 2024**  
 M<sup>me</sup> Myriam TEIGNE, Adjointe au Maire, est nommée Présidente de séance, M. le Maire pouvant prendre part aux discussions mais pas au vote, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Après délibération, le Conseil Municipal à **PUNANIMITÉ** (2 abstentions : J. ROUZINEAU et S. EL MAMOUNI) :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2024 et les restes à réaliser qui en découle, tel que synthétisé ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses : 2936916,11 €	Dépenses : 2448203,81 €
Recettes : 3982169,94 €	Recettes : 1475322,24 €
Excédent : 1045253,83 €	Déficit : 972881,57 €
Restes à réaliser investissement	
Dépenses : 1480277,40 €	
Recettes : 1525173,39 €	
Excédent : 44895,99 €	
Besoin de financement pour l'investissement : 927985,58 €	
Excédent de fonctionnement reporté : 117268,25 €	

**2- Budget Général - Affectation des résultats 2024**

M<sup>me</sup> Myriam TEIGNE, Adjointe aux Finances présente les résultats chiffrés de l'exercice comptable 2024 pour le Budget Général, et rappelle que le Compte Administratif 2024 fait apparaître :

- À la section de fonctionnement un excédent de 1045253,83 €
- À la section d'investissement un déficit de 972881,57 €
- En Restes à Réaliser un excédent de 44895,99 €.

Il convient d'affecter définitivement les résultats du Budget Général.

Aussi, le Conseil Municipal, après délibération et à **PUNANIMITÉ** :

- **AFFECTE** les résultats comme suit pour le BP 2025 : compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » : 927985,58 € compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté : 117268,25 €

**3- Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2024**

M<sup>me</sup> Myriam TEIGNE, Adjointe aux Finances, informe l'assemblée des termes de l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit l'obligation pour les Communes de plus de 2000 habitants de délibérer tous les ans sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières. Ce bilan est annexé au Compte Administratif de la Collectivité. Pour 2024, les acquisitions et cessions se répartissent comme suit :

**Acquisition ZAC Multisites - transfert des emprises de voirie La Gauterie**

Nature, localisation du bien	BD 36, BD 359, BD 361, BD 386, BD 390, BD 417, BD 453, BD 454, BD 459, BD 468, BD 490, BD 510, BD 511, BD 542 et BD 555 38842 m <sup>2</sup>
Acquéreur	Commune Le Landreau
Vendeur	Loire-Atlantique développement - SELA
Procédure	Délibération du 4 juillet 2024 DCM 0104072024 Frais d'acte et notaire à la charge de LAD-SELA intégrés dans le bilan financier de l'opération

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Christophe RICHARD, Maire. Les membres du conseil municipal, se sont réunis salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. **Date de Convocation : le 15 avril 2025**

**EXCUSÉS**

- Jacques MONCORGER qui a donné pouvoir à Mickaël GIBOUIN
- Sylvie RATEAU qui a donné pouvoir à Stéphanie SAUVETRE
- Philippe BUREAU qui a donné pouvoir à Damien FLEURANCE
- Nathalie GOHAUD qui a donné pouvoir à Richard ANTIER
- Christophe ROBINEAU qui a donné pouvoir à Yolande GUERIN
- Nathalie LE GALL
- Gildas COUE

**Cession bâtiment industriel - ZA La Bossardière**

Nature, localisation du bien	Bâtiment industriel de 250 m <sup>2</sup> - 108 rue de la Boissardière parcelles cadastrées BY 314 et BY 317 contenance respective de 1433 m <sup>2</sup> et 38 m <sup>2</sup> .
Acquéreur	M. MECHINEAU
Vendeur	Commune Le Landreau
Procédure	Délibération conseil municipal du 19 décembre 2024 DCM0619122024 - suivant avis des Domaines 202560 € Frais d'arpentages, de bornage et de notaire à la charge de l'acquéreur

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à **PUNANIMITÉ** :

- **PREND ACTE** du bilan établi dans le cadre de la présentation du Compte Administratif 2024.

**4- Attribution 2025 - Occe-cosep-coop Ecole La Sarmentille**

M<sup>me</sup> Nathalie GOHAUD, Adjointe aux Affaires Scolaires, procède à la présentation de la demande de l'Occe-Cosep-Coop Ecole La Sarmentille pour l'exercice 2025.

**École la Sarmentille**

Nombre d'élèves au 1<sup>er</sup> janvier : 228 élèves (maternelle : 98 - élémentaire : 140) 238

	FONCTIONNEMENT			
	2024		2025	
	montant par élève	montant attribué	montant par élève	montant attribué
SOUS-TOTAL		18 493,48		21 391,07
INVESTISSEMENT				
SOUS-TOTAL		3 597,28		2 925,72
TOTAL		2 090,76		24 316,79

Après délibération, le Conseil Municipal à **PUNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** l'attribution à l'Occe-Cosep-Coop Ecole La Sarmentille des sommes reprises dans le tableau ci-dessus, au titre de l'exercice 2025.

**5- Attribution subvention 2025 - l'OGEC du Landreau - l'École Sainte-Marie**

M<sup>me</sup> Nathalie GOHAUD, Adjointe aux Affaires Scolaires, procède à la présentation de la demande de subvention à l'OGEC du Landreau - l'École Sainte-Marie pour 2025.

**OGEC du Landreau - École Sainte-Marie**

Nombre d'élève au 1er janvier 2025 : 131 dont 9 hors commune 122

	FONCTIONNEMENT	
	2024 (121 élèves)	2025 (122 élèves)
	montant attribué	montant attribué
SOUS-TOTAL	91196,00	99064,00
RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE		
SOUS-TOTAL	20105,00	22402,64
TOTAL	111301,00	121466,64

Après délibération, le Conseil Municipal à la **MAJORITÉ** (1 CONTRE : Ph. LE LOUARN) :

- **APPROUVE** l'attribution à l'OGEC du Landreau - l'Ecole Sainte-Marie des sommes reprises dans le tableau ci-dessus, au titre de l'exercice 2025.

### 6- Attribution de subventions 2025 - associations dédiées à la jeunesse et aux affaires scolaires

M<sup>me</sup> Nathalie GOHAUD, Adjointe aux Affaires Scolaires et à l'Enfance-Jeunesse, propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations dédiées à la Jeunesse et aux Affaires Scolaires, au titre de l'année 2025 :

ASSOCIATIONS	2025
APEEP	350 €
APEL	350 €
CHAMPI LAMBART Espace Culturel de Vallet (2 €/élève)	504 €
LES P'TITES SOUCHES	300 €
<b>Total Scolaire et Jeunesse</b>	<b>1504 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal à l'**PUNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** les attributions de subventions 2025 aux associations dédiées à la Jeunesse et aux Affaires Scolaires, telles que proposées dans le tableau ci-dessus.

### 7- Attribution des subventions 2025 - associations de loisirs

M. Damien FLEURANCE, Adjoint au Maire, propose au conseil municipal d'attribuer les subventions suivantes aux associations de loisirs, au titre de l'année 2025 :

ASSOCIATIONS	2025
ACAL	pas de demande
Association Landrénienne de Pêche	600 €
L'Excuse du vendredi Landrénienne	300 €
<b>Total</b>	<b>900 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal à l'**PUNANIMITÉ** :

- **ATTRIBUE** les subventions 2025 aux associations de loisirs telles que proposées dans le tableau ci-dessus.

### 8- Attribution de subventions 2025 - associations sportives

M. Damien FLEURANCE, Adjoint au maire, propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations sportives, au titre de l'année 2025 :

ASSOCIATIONS	2025
LLOSC	2455 €
HANDBALL	3250 €
SURYA YOGA CLUB	360 €
RCLL	1085 €
<b>Total Sport</b>	<b>7150 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal à l'**PUNANIMITÉ** :

- **ATTRIBUE** les subventions 2025 aux associations sportives telles que proposées dans le tableau ci-dessus.

### 9- Attribution de subventions 2025 - associations à caractère social

M. Christophe RICHARD, Maire rapporte les propositions de la Commission des Affaires Sociales, concernant les subventions à caractère social, au titre de l'année 2025 :

ASSOCIATIONS	2025
ADAR	478 €
ADT 44	687 €
ADAPEI	500 €
ADMR	183,20 €
Asso les Amis de la Mas	100 €
Chez nos aînés	342,40 €
Asso Sourire	250 €
Banque Humanitaire	200 €
CENRO	255 €
Secours Catholique	
Resto du Cœur	200 €
Handi Chiens	100 €
SOS Paysans en difficulté 44	
Prévention Routière	100 €
NAMANA	
France Adot 44	
<b>Total</b>	<b>3395,60 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal à l'**PUNANIMITÉ** :

- **ATTRIBUE** les subventions 2025 aux associations à caractère social, telles que proposées dans le tableau ci-dessus.

### 10- Attribution de subventions 2025 - Associations Culturelles

M. Christophe RICHARD, Maire sur proposition de la Commission en charge des affaires culturelles, propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations culturelles, au titre de l'année 2025 :

ASSOCIATIONS	2025
Les Clés en fête	450 €
Lire au Landreau	300 €
Art Déco	100 €
Fait Main Loisirs	250 €
UNC/AFN	250 €
La Compagnie Landrénienne	900 €
L'Union des Aînés	800 €
Les Baronneurs	1200 € + 300 €
CARABELLA	900 € + 300 €
<b>Total</b>	<b>5750 €</b>

Après délibération, le Conseil Municipal à l'**PUNANIMITÉ** :

- **ATTRIBUE** les subventions 2025 aux associations culturelles, telles que reprises et proposées dans les tableaux ci-dessus.

### 11- Subvention au budget autonome du CCAS pour l'exercice 2025

M. Christophe RICHARD, Maire informe l'assemblée de la demande de subvention du Centre Communal d'Action Sociale destinée à équilibrer son budget 2025. Le CCAS sollicite une subvention de 14 345,77 €.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'**PUNANIMITÉ** :

- **ATTRIBUE** une subvention d'un montant de 14 345,77 € en faveur du Centre Communal d'Action Sociale de Le Landreau, pour l'exercice 2025.

### 12- Rénovation énergétique Complexe Les Nouëlles - avenants aux marchés de travaux

M. Christophe RICHARD, Maire expose que dans le cadre des travaux de rénovation énergétique du Complexe Les Nouëlles, le Maître d'œuvre propose :

- lot n°02 - Gros Œuvre - avenant n°3 en moins-value pour 4 972,18 € HT
  - lot n°05 - Couverture tuiles zinguerie - avenant n°1 en plus-value pour 1 114,17 € HT
  - lot n°09 - Menuiseries intérieures bois - avenant n°2 en plus-value pour 5 017,80 € HT
  - lot n°10 - Cloisonnement - avenant n°1 en plus-value pour 6 364,00 € HT
  - lot n°13 - Peinture sols souples - avenant n°1 en plus-value pour 957,60 € HT
  - lot n°16 - Electricité CFO - CFA - avenant n°3 en plus-value pour 16 444,82 € HT
- Aussi, après délibération, le Conseil Municipal à l'**PUNANIMITÉ** :
- **APPROUVE** les avenants ci-dessus,
  - **AUTORISE** M. le Maire à les signer ainsi que tous les actes y afférents.

### 13- Rénovation Énergétique Complexe Les Nouëlles - demande de subvention DSIL 2025 phase 2

M<sup>me</sup> Myriam TEIGNE, Adjointe au Maire en charge des finances expose que le projet de rénovation énergétique du Complexe Les Nouëlles peut faire l'objet de plusieurs financements : Dotation de Soutien à l'Investissement et du Fond Vert notamment. Afin d'optimiser le montant de la subvention DSIL pouvant être accordée, il a été convenu de phaser la demande de subvention sur les exercices 2024 et 2025. Pour mémoire, l'État a accordé pour 2024, 100 000 €. Aussi, le coût prévisionnel de l'opération à 2 374 295 € HT (hors révision des prix et tolérance maître d'œuvre). Le plan de financement prévisionnel est présenté ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT			
Financements		Montant (HT)	Taux
DSIL 2024 phase 1	accordée	100 000 €	4%
DSIL 2025 phase 2	sollicitée	250 000 €	11%
Région	sollicitée	49 086 €	2%
ADEME/TE44 - Fonds Chaleur	accordée	41 999 €	2%
Fonds verts 2024	accordée	445 439 €	19%
<b>Sous-total aides publiques</b>		<b>886 524 €</b>	<b>37%</b>
Part de la collectivité	Fonds propres	687 771 €	
	Emprunt	800 000 €	
Participation du maître d'ouvrage		1 487 771 €	63%
<b>TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES</b>		<b>2 374 295 €</b>	<b>100%</b>

Aussi, après délibération, le Conseil Municipal à l'**PUNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter la subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) auprès de l'État au titre de la phase 2 pour l'exercice 2025 pour un montant de 250 000 € :
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents nécessaires aux demandes de subvention, aux attributions et à l'exécution.

**14- Extension bibliothèque - avenants aux marchés de travaux**

M. Christophe RICHARD, Maire expose que dans le cadre des travaux d'extension de la Bibliothèque, le Maître d'œuvre propose :

- lot n°03 – Gros Œuvre – avenant n°2 pour une plus-value de 8524,36 € HT
- lot n°16 – Tribunes – avenant n°1 pour une moins-value de 7792,34 € HT

Aussi, après délibération, le Conseil Municipal à l'**PUNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** les avenants ci-dessus,
- **AUTORISE** M. le Maire à les signer ainsi que tous les actes y afférents.

**15- Extension de la bibliothèque - demande de subvention auprès de la DRAC - Dotation Générale de Décentralisation au titre du concours particulier bibliothèques - acquisition de collections tous supports.**

M<sup>me</sup> Nathalie LE GALL, Adjointe au Maire en charge des affaires culturelles expose que dans le cadre de l'extension de la bibliothèque, la commune peut solliciter une aide de la DRAC, au titre de la Dotation Générale de Décentralisation Concours particulier pour les Bibliothèques municipales - acquisition de collections tous supports.

Pour rappel, la commune a souhaité transformer sa bibliothèque en une médiathèque moderne et diversifiée pour répondre aux besoins croissants de ses habitants. Le projet vise à renforcer les axes social, culturel et numérique. La médiathèque proposera des espaces de travail, de jeu, et de détente, ainsi qu'une salle d'animations pour divers événements.

Le montant des acquisitions de collections tous supports est détaillé ci-dessous pour **un total HT de 69915 €** :

- Livres **40580 €**
- DVD **13520 €**
- Jeux vidéo **12290 €**
- PNB (Prêt Numérique en Bibliothèque) **2000 €**
- Jeux de société **1525 €**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'**PUNANIMITÉ** :

- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de la DRAC - Dotation Générale de Décentralisation au titre du Concours particulier pour les Bibliothèques municipales - acquisition de collections tous supports sur la base du montant des acquisitions détaillé ci-dessus,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents utiles à l'exécution de la présente délibération.

**16- Extension de la bibliothèque - demande de subvention auprès de la DRAC - Dotation Générale de Décentralisation au titre du concours particulier bibliothèques - opération d'équipement informatique.**

M<sup>me</sup> Nathalie LE GALL, Adjointe au Maire en charge des affaires culturelles expose que dans le cadre de l'extension de la bibliothèque, la commune peut solliciter une aide de la DRAC, au titre de la Dotation Générale de Décentralisation.

Le montant des acquisitions pour l'opération d'équipement informatique est détaillé ci-dessous pour **un total HT de 31454 €** :

- Matériel informatique, téléphonie **15767 €**
- Matériel vidéoludique (consoles et PC) **9287 €**
- Serveur de diffusion sans fil **1423 €**
- Baie de brassage et liseuses **4582 €**
- Téléviseur pour jeu sur console **395 €**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'**PUNANIMITÉ** :

- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de la DRAC - Dotation Générale de Décentralisation au titre du Concours particulier pour les Bibliothèques municipales pour une opération d'équipement informatique sur la base du montant des acquisitions détaillé ci-dessus,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents utiles à l'exécution de la présente délibération.

**17- Extension de la bibliothèque - demande de subvention auprès de la DRAC - Dotation Générale de Décentralisation au titre du concours particulier bibliothèques - opération d'équipement mobilier, matériel et signalétique.**

M<sup>me</sup> Nathalie LE GALL, Adjointe au Maire en charge des affaires culturelles expose que dans le cadre de l'extension de la bibliothèque, la commune peut solliciter une aide de la DRAC, au titre de la Dotation Générale de Décentralisation Concours particulier pour les Bibliothèques municipales pour une opération d'équipement mobilier, matériel et signalétique.

Le montant des acquisitions pour l'opération d'équipement mobiliers, matériels et signalétique est détaillé ci-dessous pour **un total HT de 102835,48 €**.

- Rayonnages et bacs **62870,00 €**
- Mobilier de confort **15558,74 €**
- Tables, chaises et mobilier de bureau **10204,00 €**
- Petits équipements et décoration **3209,00 €**
- Électroménager **808,29 €**
- Matériel entretien des locaux **1885,75 €**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'**PUNANIMITÉ** :

- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de la DRAC - Dotation Générale de Décentralisation au titre

du Concours particulier pour les Bibliothèques municipales pour une opération d'équipement de mobiliers, matériels et signalétiques, sur la base du montant des acquisitions détaillé ci-dessus,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents utiles à l'exécution de la présente délibération.

**18- Extension de la Bibliothèque « Comme un roman » - plan de financement et demande de subvention DSIL - phase 2.**

M<sup>me</sup> Nathalie LE GALL, Adjointe au Maire en charge des affaires culturelles expose que le projet d'extension de la Bibliothèque « comme un roman » peut faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) auprès de l'Etat. Une première demande de subvention ayant été sollicitée en 2024 pour la phase 1, il convient de la renouveler en 2025 au titre de la phase 2.

Aussi, le coût de l'opération estimatif de l'opération étant de 1424889 € HT. Aussi, après délibération, le Conseil Municipal à l'**PUNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter la subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) auprès de l'État au titre de la 2<sup>e</sup> phase pour 200000 €,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents nécessaires aux demandes de subvention, aux attributions et à l'exécution.

**19- Approbation du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2025-2029**

**Vu** les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

**Vu** le Code de l'action sociale et des familles ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations

familiales (Caf) ;

**Vu** la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;

**Vu** l'avis de la conférence des maires de la CCSL du 1<sup>er</sup> avril 2025,

**Considérant** que la CCSL et les 11 communes membres ont contractualisé une première CTG pour la période 2019-2023 (complété par un avenant pour l'année 2024),

**Considérant** que la Mutuelle Santé Agricole (MSA) a sollicité la CCSL pour participer à l'élaboration, la mise en œuvre et le financement de la CTG 2025-2029, au même titre que la CAF,

**Considérant** les travaux réalisés par les instances techniques et politiques mises en place pour l'élaboration de cette convention en partenariat avec les communes, la CCSL, la CAF de Loire-Atlantique et la MSA.

M. Christophe RICHARD, Maire expose que dans le cadre d'un souhait partagé de développement d'une offre globale de services aux familles sur le territoire, la commune et les 10 autres communes membres de la Communauté de communes Sèvre et Loire et la CCSL, se sont engagées avec la CAF et la MSA dans une démarche de renouvellement de la Convention Territoriale Globale.

Celle-ci a pour objet de :

- **Référencier et valoriser les offres existantes** sur le territoire concernant la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité,
- **Recenser et valoriser les acteurs** de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité
- **Identifier les besoins des familles** par l'élaboration d'un diagnostic
- **Définir des axes d'amélioration** par l'élaboration d'un plan d'action,
- **Préciser les ressources disponibles** (humains, matériels, financiers, partenariaux...).

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'**PUNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** le contrat Convention Territoriale Globale annexé à la présente délibération ainsi que les différentes pièces annexes,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer cette Convention Territoriale Globale et tous les documents utiles à sa mise en œuvre.

**20- Acquisition d'une parcelle BL 219**

M. Christophe RICHARD, Maire expose que la Commune a été saisie par M. Patrice CHARPENTIER d'une proposition de cession de sa parcelle cadastrée BL 219 (contiguë au parking de l'École La Sarmentille) d'une surface de 4114 m<sup>2</sup>.

M. Patrice CHARPENTIER accepte un prix de vente de 2550.68 € (soit 0.62€/m<sup>2</sup>). Les coûts liés à l'arpentage, au bornage et aux formalités notariales seraient supportés par la Commune.

Aussi, le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'**PUNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** l'acquisition auprès de M. Patrice CHARPENTIER de la parcelle cadastrée section BL 219 d'une surface de 4114 m<sup>2</sup> pour 2550.68 € sachant que la commune prendra en charge la totalité des frais d'arpentages, de bornage, d'acte et de notaire.

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document nécessaire à cette acquisition.

**21- Approbation convention d'action foncière avec l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique - 17 rue de la Loire -**

M. Stéphane MABIT, Adjoint au Maire expose que la commune est membre de la Communauté de Communes Sèvre et Loire, cette dernière étant adhérente à l'Établissement Public Foncier de Loire-Atlantique (EPF).

Elle a sollicité l'EPF de Loire-Atlantique afin de négocier, acquérir (y compris par voie de préemption), et porter le bien bâti, situé 17 rue de la Loire, cadastré section BI n°1233, 1240, 1241, 1226, 1227 et 1230 d'une superficie totale de 1390 m<sup>2</sup> destiné à la réalisation d'une opération de logements. Cette sollicitation intervient à la suite du dépôt d'une déclaration d'intention d'aliéner le 18 novembre 2024.

Ce bien fait partie d'un secteur identifié au plan guide opérationnel « cœur de bourg » et doit faire l'objet d'une Orientation d'Aménagement Programmé (OAP) dans le futur PLUi de la CC Sèvre et Loire. D'autres acquisitions seront nécessaires pour permettre la mise en œuvre d'une opération d'ensemble. Par délibération du 4 décembre 2024, le conseil d'administration de l'EPF de Loire-Atlantique a donné son accord pour négocier, acquérir (par tous moyens) et porter les parcelles identifiées ci-après (voir article 2-1) pour le compte de la commune.

Ce projet est éligible au titre des axes d'intervention « Croissance de l'offre de logements » du Programme Pluriannuel d'Intervention de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique.

L'EPF accompagne la commune pour la négociation, l'acquisition par tout moyen et le portage du bien identifié ci-dessus pour le compte de la commune.

Les principaux points proposés au sein de la convention :

- Durée de la convention définit suivant le type de portage soit 8 ans
- Le prix de la rétrocession et évalué à ce jour à 141500 € + TVA à calculer au moment de la rétrocession
- Obligation de rachat au terme de la période de portage
- Les biens objets du portage seront mis à disposition à titre gracieux par l'intermédiaire d'un commodat, à approuver et signer en même temps que la présente convention.
- Le capital sera remboursé au terme du portage.

Après délibération, le conseil municipal à l'**PUNANIMITÉ** (2 abstentions : Ph. LE LOUARN et S. EL MAMOUNI) :

- **APPROUVE** le principe de l'intervention de l'Établissement Public Foncier Loire-Atlantique sur le territoire de la Commune suivant les modalités prévues par la convention ci-annexée,
- **AUTORISE** le maire à signer tous documents se rapportant à cette délibération notamment le commodat de mise à disposition à titre gracieux du bien pendant le portage.

#### 22- Renaturation cours d'eau de Briacé - SYLOA - convention de co-maîtrise d'ouvrage et de délégation de maîtrise d'œuvre

M. Christophe RICHARD, Maire expose que la commune et le SYLOA sont associés dans la réalisation d'un projet de remeandrage sur le cours d'eau de Briacé. Ce dossier est porté par le SYLOA dans le cadre du Contrat Territorial Eau Goulaine Divatte Robinets (CTEau). Les travaux sur ce cours d'eau sont prévus à partir du 15 août 2025 conformément à l'arrêté de DIG n° 2024/SEE/0198.

La maîtrise d'œuvre est portée par le SYLOA. Ces travaux emblématiques pour le territoire permettent de restaurer la qualité des milieux aquatiques associés à la mise en place d'un pont-cadre, afin de recalibrer le niveau bas du lit mineur du cours d'eau, actuellement calé sur le niveau d'une buse. Ces travaux de remeandrage ne pourront pas être réalisés indépendamment, sans mettre à défaut la garantie de parfait achèvement des travaux menés par le SYLOA sur le site.

Dans un souci de cohérence d'ensemble du site et pour une meilleure coordination des travaux, il est nécessaire que les deux instances se coordonnent pour assurer une co-maîtrise d'ouvrage relative à l'ensemble de ces travaux.

Dans ce contexte, le SYLOA est désigné maître d'œuvre pour réaliser les travaux.

Coût estimatif du projet : 15600 € TTC et durée des travaux estimée à 4 mois.

Aussi, le Conseil Municipal, après délibération et à l'**PUNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** les termes de la présente convention,
- **AUTORISE** M. le Maire à la signer et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### 23- Personnel Communal -Autorisations Spéciales d'absence

M<sup>me</sup> Myriam TEIGNE, Adjointe au Maire en charge des Ressources Humaines, expose qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, conformément aux articles L.622-1 à L.622-5 du code général de la fonction publique, les modalités d'attribution d'autorisations d'absences pour les agents territoriaux après avis du Comité Social Territorial.

Les autorisations spéciales d'absences (ASA) permettent à l'agent de s'absenter de son service alors qu'il aurait dû exercer ses fonctions, lorsque les circonstances le justifient. Certaines autorisations spéciales d'absence sont prévues par la loi ou le règlement. Elles peuvent être de droit ou accordées sous réserve des nécessités de service.

Les autorisations spéciales d'absences peuvent être accordées à l'ensemble du personnel communal :

- Agents titulaires,
  - Agents non-titulaires (contractuels, vacataires, remplaçants, saisonniers).
- Aussi, après délibération, le conseil municipal à l'**PUNANIMITÉ** :
- **ADOpte** les autorisations spéciales d'absence suivant le tableau annexé,
  - **CHARGE** M. le Maire de l'application de la présente délibération.

#### 24- Personnel communal - Modification tableau des effectifs

M<sup>me</sup> Myriam TEIGNE, Adjointe au Maire en charge des Ressources Humaines expose que conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le Conseil Municipal doit se prononcer sur la création des emplois fondés sur l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984. En effet, suivant les mouvements de personnel et la modification de l'organisation de la direction enfance/Jeunesse, il convient de modifier le tableau des effectifs.

Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré et l'**PUNANIMITÉ** :

- **SUPPRIME** à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 :  
1 poste d'adjoint d'animation principal territorial de 2<sup>e</sup> classe à temps non-complet (28,81 heures hebdomadaires)  
1 poste d'adjoint d'animation principal territorial de 2<sup>e</sup> classe à temps non-complet (33,84 heures hebdomadaires)
- **CRÉÉ** à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 :  
- 1 poste d'adjoint administratif territorial à temps non-complet (17,50 heures hebdomadaire)  
- 1 poste d'adjoint d'animation principal territorial de 2<sup>e</sup> classe à temps complet  
- 1 poste d'adjoint technique territorial à temps complet
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget général de la Commune, exercice 2025, chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés ».

#### 25- Compte-rendu des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil

**Décision DC2025-4 : réalisation emprunt de 1000 000 € rénovation énergétique complexe Les Nouëlles et extension bibliothèque**  
**Décision DC2025-5 : tarifs pour les activités vacances d'avril 2025 de l'Antre potes**

**Décision DC2025-6 : tarifs des salles communales**

**Décision DC2025-7 : tarifs régis photocopie et numérisation**

#### 26- Comptes rendus des Commissions

##### Commission Urbanisme :

M. Stéphane MABIT rappelle qu'une présentation du contenu du PLUi aura lieu le 5 mai prochain à l'occasion d'un séminaire pour lequel l'ensemble des conseillers municipaux sont conviés.

Il informe qu'une prochaine réunion sera organisée courant du dernier trimestre 2025 concernant le SCOT.

Le 16 avril dernier, a eu lieu une réunion de présentation de la charte architecturale initiée par le Pays du Vignoble Nantais.

M. MABIT propose une réunion de commission le 30 avril à 18h30 pour examen des pièces réglementaires du PLUi.

##### Commission Enfance/Jeunesse :

M<sup>me</sup> Nathalie GOHAUD rappelle que la journée de citoyenneté organisée conjointement avec le Lycée Briacé aura lieu (selon les conditions météorologiques) le 23 avril ou le 30 avril.

**Le prochain conseil d'école aura lieu le 16 juin prochain.**

**M. le Maire informe que le prochain Conseil Municipal aurait lieu le mardi 3 juin.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45**

Les personnes qui souhaitent  
**recevoir le bulletin municipal par mail uniquement**  
sont invitées à contacter la mairie  
pour se faire connaître.

## POUR LA VIE LANDRÉENNE DE JUILLET/AOÛT 2025

TRANSMETTEZ VOS ARTICLES  
AVANT LE JEUDI 5 JUIN

Par mail : [communication@le-landreau.fr](mailto:communication@le-landreau.fr)

Protection des données personnelles : Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville du LANDREAU.



## ON EN PARLE

## &gt; ZOOM SUR : LA COLLABORATION AVEC LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Ce mois-ci, nous vous présentons notre étroite collaboration avec la BDLA, ou Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique.

Financée par le département de Loire-Atlantique, la BDLA vient en soutien aux bibliothèques des communes de Loire-Atlantique de moins de 10 000 habitants, et ce, de multiples manières : la BDLA prête des livres et DVD ; elle participe à la formation des 2800 bénévoles et agents en proposant un plan de formations riche et varié ; elle accompagne les communes lors de projets d'agrandissements ou constructions de nouvelles médiathèques ; elle met à leur disposition des outils d'actions culturelles, comme des valises de livres thématiques, des expos immersives, des malles équipées de consoles et jeux vidéo, et la liste est encore longue.

**Pour répondre à ses missions, la BDLA fonctionne avec 23 agents. Ce sont aussi 200 000 documents distribués annuellement dans les bibliothèques et un budget de 337 000 euros pour les achats de livres, animations, formations.**

Et au Landreau, qu'en est-il ? Nous avons 856 documents de la BDLA en ce moment dans les collections. Comment sont-ils sélectionnés ? Le plus souvent, le choix de ces documents est lié aux demandes des lecteurs et des partenaires (classes par exemple), et événements locaux ou nationaux (semaine de la haie, printemps des poètes...). Nous recherchons les livres ou DVD demandés sur le catalogue de la bibliothèque départementale et demandons à les faire transiter jusqu'à nous via la navette. Celle-ci les dépose à la médiathèque du Loroux-Bottereau, deux fois par mois.

Ensuite, nous allons récupérer les boîtes bleues qui les contiennent, puis, les intégrons à notre collection, informatiquement (mots-clés, référencement, ...) et physiquement (étiquettes). Ces documents nous sont prêtés pour 18 mois maximum.

Quand ils nous sont réclamés par la BDLA, nous les retirons des rayonnages, les déséquibons et les supprimons du fonds, puis déposons ces boîtes bleues à la médiathèque du Loroux-Bottereau pour que la navette les reprenne pour les envoyer dans d'autres bibliothèques du département. Elle en profite pour nous déposer une ou plusieurs nouvelles boîtes.



Une boîte bleue prête à partir !



## &gt; VENTE DE LIVRES

Petit nettoyage de printemps : la bibliothèque a fait de la place sur ses étagères !



Les livres écartés sont proposés à la vente au prix unique d'un euro le livre ou les quatre magazines. Vous pourrez y trouver et redécouvrir des romans et polars adultes, de la bande dessinée, des documentaires, des albums pour les enfants...

**Du 4 au 30 juin aux horaires d'ouverture de la bibliothèque**

## &gt; LE GOÛT DE LIRE

Dernier RDV avant l'été pour le Goût de Lire.

Envie de partager vos lectures ou juste de trouver le livre à glisser dans la valise pour les vacances ? Les bénévoles du Goût de Lire vous attendent avec boissons chaudes, chouquettes et le plein d'idées lecture !

**Rendez-vous le samedi 7 juin à la bibliothèque, de 11h à 12h**

**Entrée libre et gratuite**



**La bibliothèque est un service municipal. Elle sera donc exceptionnellement fermée le mercredi 25 juin pour cause de journée de cohésion d'équipe.**

## Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

**Mercredi : 10 h 00 - 12 h 30**

**15 h 00 - 18 h 30**

**Vendredi : 16 h 00 - 18 h 30**

**Samedi : 10 h 00 - 12 h 30**

**Dimanche : 10 h 30 - 11 h 30**

## Ecole Sainte Marie

### DÉCOUVERTE DE L'ESCRIME ET DE L'ESCRIME BOUTEILLE

Nous avons découvert l'escrime et testé l'escrime bouteille lors de la période 4. Tout d'abord, nous avons découvert ce sport grâce à la maman d'Eden qui a longtemps pratiqué l'escrime. Nous avons vu les tenues, essayées les armes et quelques postures. Un grand merci à elle !

Après cette initiation, nous avons testé l'escrime bouteille à travers des jeux lors de nos séances de sport du jeudi. Nous avons aussi appris le salut que les escrimeurs font au début et à la fin de chaque combat. Nous poursuivrons ce module après les vacances.



### JOURNÉE SPORTIVE UGSEL KID

Jeudi 3 avril, les élèves de CP-CE1-CE2 ont participé à la journée UGSEL KID organisée à Saint-Julien-de-Concelles.

Au programme de cette journée :

- Des activités communes à tous dont la « course du cœur » en partenariat avec l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque.
  - Des activités handisports
  - Des activités de découverte différentes en fonction des classes.
- Malgré la pluie, nos sportifs/sportives ne se sont pas découragés et ont participé activement à tous les ateliers proposés. Aucune compétition, juste le plaisir de partager une journée ensemble tout en faisant du sport !



Merci aux organisateurs, aux collégiens, à l'association et aux parents accompagnateurs.

### L'ANTRE POTES

Première grande nouvelle pour cet été : cette année **L'Antre Potes sera ouvert du 23 juin au 4 juillet de 14 h à 18 h**. Cette période « avant la tempête » sera l'occasion de démarrer tranquillement l'été tout en peaufinant ensemble le programme.

**Pour information L'Antre Potes sera exceptionnellement fermé le mercredi 25 juin.**

### VACANCES D'ÉTÉ

**Cet été, la structure accueillera les jeunes landréens du lundi 7 juillet au vendredi 25 juillet inclus, puis du lundi 18 au vendredi 29 août inclus.**

En attendant la sortie officielle du programme à la mi-juin, voici une petite idée des activités pour cet été :

- Arts Vivants (création d'un spectacle de A à Z) du 8 au 12 juillet,
- Une sortie piscine par semaine,
- Des sorties en parc de loisirs,
- Sports en tout genre,
- Réalisation d'un film pour la Rencontre Vidéo Jeunes
- Atlantic toboggan,
- Activités manuelles,
- Ateliers de cuisine,
- Soirées,
- Ciné de plein air,
- Et bien d'autres choses...



Le programme n'est pas figé, alors n'hésitez pas à nous donner vos idées via le Facebook, l'Instagram ou directement à l'Antre Potes auprès des animateurs.

Les inscriptions aux activités se feront uniquement par mail. Une notice avec les dates d'inscriptions et toutes les informations nécessaires sera diffusée en même temps que le programme. Si vous n'êtes pas encore adhérent à l'Antre Potes, ce n'est bien sûr pas grave ! Vous pourrez trouver toutes ces informations (à partir de mi-juin) sur le site de la mairie du LANDREAU, rubrique « Famille » puis « Local jeunes - L'Antre Potes ».

**Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux :**

- **Facebook de l'Antre Potes : antrepoteslandreau**
- **Instagram : antrepoteslandreau**

### SÉJOUR 2024

Comme chaque année l'Antre Potes organise, avec les jeunes, deux séjours en juillet :

- Un sur le thème « sports mécaniques » à Saint-Michel-Chef-Chef du 14 au 18 juillet,
- L'autre sur le thème « Bord de mer » à l'Aiguillon sur Mer du 21 au 25 juillet.

**Ces deux séjours sont déjà complets**, L'Antre Potes a encore été victime de son succès, nos jeunes étant toujours très motivés pour organiser ce type d'activité !

Pour financer leurs séjours les jeunes participent à diverses actions d'autofinancement. La dernière en date fut une vente de brioches qui a régalé les gourmands !

### L'ANTRE POTES : POUR QUI ? COMMENT ?

Les activités de l'Antre Potes sont proposées aux Landréens de 10 à 17 ans (CM2, collégiens et lycéens). L'inscription est de 12 € pour un enfant (22 € pour deux de la même famille et 30 € pour trois) pour l'année civile en cours. Pour certaines activités, nous demandons une participation financière du jeune, calculée suivant le Quotient Familial (QF)

L'Antre Potes se situe à proximité du terrain de Rugby de la commune, à la Gauterie au Stade Pierre Charpentier, Impasse des Sports.

**Pour tout renseignement sur l'Antre Potes, n'hésitez pas à contacter Emilie ou Bérengère au 02 40 06 46 12 (répondeur) ou par mail à l'adresse suivante : foyrados.landreau@orange.fr**





### INSTALLATION DU NOUVEAU BAC À SABLE

C'est avec joie que les enfants de l'école La Sarmentille ont découvert, fin avril, qu'un nouveau bac à sable était installé dans la cour de récréation ! L'ancien avait été supprimé il y a 2 ans car il n'était plus aux normes. Le nouveau bac est plus petit mais il est doté de bancs, d'une table et surtout d'une bâche et il est recouvert à la fin de chaque récréation pour protéger le sable des visiteurs indésirables. C'est la classe de Très petite / Petite Section (en photo) qui a eu le privilège de ressortir les seaux et les pelles des placards et d'inaugurer le nouveau jeu par une belle journée printanière.



### FÊTE DU 100<sup>e</sup> JOUR EN CP

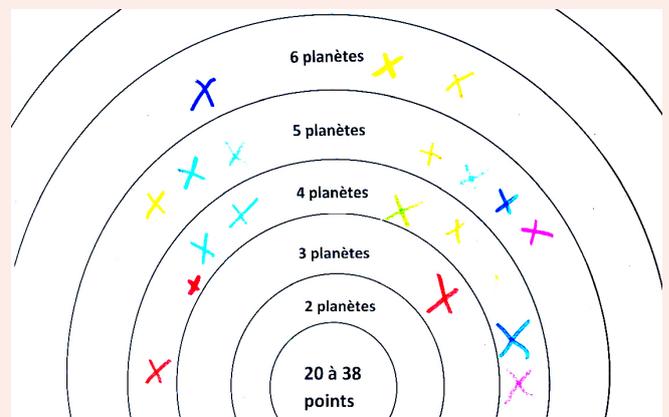
Depuis le début de l'année scolaire, les 23 élèves de la classe de CP comptent les jours de classe : le jeudi 24 avril, ils ont fêté leur 100<sup>e</sup> jour d'école ! Pendant cette journée festive, ils ont participé à 5 ateliers le matin : 100 poissons en origami, 100 points au scrabble, 100 énigmes mathématiques, 100 pièces de jeu de construction et le dessin du 100, puis l'après-midi a été consacrée à des défis sportifs (100 sauts de haie, 100 lancers, 100 passes...). Un grand merci aux parents qui sont venus nous aider pour encadrer cette journée très réussie !



### ANIMATIONS LA CICADELLE

L'association La Cicadelle est mandatée par la CCSL depuis plusieurs années pour proposer aux écoles des animations de sensibilisation sur les sujets de l'écologie, la consommation responsable, le tri des déchets.

Cette année encore, toutes les classes d'élémentaire de l'école La Sarmentille ont participé aux animations proposées par Titouan et Marine, animateurs à La Cicadelle : les CP ont suivi l'animation « sensibilisation au tri des déchets », les classes de CE1 et CE1/CE2 ont participé à l'animation « Watty/écopousse » concernant les économies d'énergie à la maison, la classe de CE2/CM1 a eu l'animation « le compost ». Les 2 classes de CM1/CM2 ont eu une longue animation sur l'empreinte écologique : dans un premier temps, les élèves ont tenté de définir la notion d'empreinte écologique : « C'est une trace qu'on laisse derrière nous et qui a un impact sur l'environnement ». Chaque élève a été invité à calculer la propre empreinte écologique de sa famille en répondant à quelques questions très concrètes (de combien de chambres dispose votre logement ? Où partez-vous en vacances ?...). À chaque réponse correspond un nombre de points. Les élèves calculent leur score et l'inscrivent sur une cible collective (cf. photo). Enfin, les enfants ont été invités à trouver des solutions simples et concrètes pour réduire leur empreinte écologique dans plusieurs domaines (les transports, la consommation d'eau, l'alimentation, les déchets, l'énergie).



### APEEP LA SARMENTILLE



**Zoomons aujourd'hui sur une action financée par l'APEEP et qui se tiendra pour la prochaine année scolaire : l'initiation au cirque**

À chacune de nos communications, nous insistons sur l'importance de récolter des fonds afin de pouvoir participer au financement de projets scolaires. Nous avons jugé qu'il pouvait être intéressant de vous montrer concrètement à quoi servait l'argent que nous recueillons.

À partir de la rentrée de septembre 2025, toutes les classes de l'école publique La Sarmentille vont pouvoir bénéficier d'une initiation aux arts du cirque sur toute l'année grâce aux interventions de la Compagnie roule ta boule. À raison de 5 séances d'1h15 par classe d'initiation cirque et de 5 séances d'1h15 de préparation des numéros, tous les élèves de l'école (maternelles ET élémentaires) vont être

amenés à se familiariser avec les différentes pratiques du cirque. En cours d'année, un temps fort sera prévu pour les enfants et leurs familles, afin de voir l'avancement des apprentissages ; et à la fin de l'année scolaire, une représentation aura lieu lors de la fête de l'école.

Ce projet, souhaité et porté par l'équipe enseignante, est une véritable chance pour les enfants et participera à coup sûr à la cohésion de l'ensemble de l'école.

**Rappel :** La prochaine et dernière permanence recyclage aura lieu les vendredis 20 juin (16 h 30-18 h 30) et samedi 21 juin (10 h-12 h), toujours sur le parking de l'école La Sarmentille. Repérez la flamme bleue de l'association sur le parking. Maintenant, vous savez à quel point cela peut être utile de stocker son papier et ses capsules de café, pour les donner l'APEEP.

**ACAL'S CAR 2025...**

**ÉDITION N° 4**

4 ans (déjà !) que cette grande journée de rassemblement de véhicules anciens & de prestige a vu le jour au Landreau. Alors pour cette édition 2025, c'est dans le cadre exceptionnel du Château de Briacé que nous aurons la chance de vous accueillir le dimanche 15 juin 2025.

Ce domaine d'exception et ses magnifiques jardins seront le décor de notre grande journée de rassemblement de véhicules anciens.

Quant au thème de cette année, c'est celui des modèles « Spécial AC COBRA » qui a été choisi, permettant ainsi de réunir plusieurs exemplaires de ce véhicule de légende !

Vous retrouverez également les animations qui font le succès de notre évènement... Mais aussi des nouveautés :

- Exposition de voiture & moto de collection et de prestige
- Balade organisée (départ 8h45) pour les exposants avec un arrêt chez un viticulteur local (retour 10h30)
- Concours jeu vidéo course de voiture
- Buvette & restauration
- Concert Pop-Rock avec le groupe « Les électrons libres »
- Stand tatouages & maquillage
- Concours d'élégance
- Remise de trophées

Vous l'aurez déjà compris, c'est un très bel évènement que nous vous préparons, et la journée promet d'être belle !

Alors nous vous attendons, cette fois encore, nombreuses & nombreux, le dimanche 15 juin 2025 !

**Vous souhaitez exposer ? L'inscription est gratuite et s'effectue via le formulaire mis à votre disposition sur notre page Facebook : ACALassociation**

**ACAL'S CAR**  
LE LANDREAU (44) - CHÂTEAU DE BRIACÉ

**DIMANCHE 15 JUIN 2025 10H30-18H**

**VÉHICULES ANCIENS & DE PRESTIGE**  
**CONCOURS D'ÉLÉGANCE & REMISE DE TROPHÉES**  
**RALLYE TOURISTIQUE : DÉPART 08H45**  
**BAPTÊMES À GAGNER L'APRÈS-MIDI**

**BUVETTE - RESTAURATION**  
Stands exposants - Tatouages  
Concours PS5 "Gran Turismo"

**CONCERT LIVE à partir de 19H**

ACAL  
inscription sur la page FB @ACALassociation  
04 77 02 22 53

**CONCERT LES CLÉS EN FÊTE**

Le samedi 14 juin à 20h30 dans la salle la Quintaine à Saint-Julien de Concelles, l'orchestre Les Clés en Fête vous convie à un concert exceptionnel.

Si je vous dis « Take the Long Way Home », « Dreamer », ou encore « The Logical Song », vous me répondez... Oui oui vous l'avez sur le bout de la langue..., Supertramp bien sûr !

**SUPERTRAMP**

joué par **Les Clés en Fête**  
Orchestre entre Loire et Dlvatte

**Samedi 14 juin 20h30**  
Saint-Julien-de-Concelles  
La Quintaine

Réservation

Plein tarif 10€  
Tarif réduit 8€  
- 12ans Gratuit  
06 73 46 20 01  
lesclesenfete@free.fr

Notre prochain concert sera en effet consacré aux tubes de ce groupe légendaire. Vous pourrez fredonner ces airs des années 70 que personne n'a oubliés, grâce à des arrangements de Philippe Quélard, professeur à l'école de musique Sèvre et Loire, réalisés spécialement pour notre orchestre. Nous serons également accompagnés de la chorale des jeunes de l'école de musique.

Alors n'attendez plus et réservez votre place pour profiter d'une soirée dans une ambiance pop-rock.

Réservations 06 73 46 20 01  
lesclesenfete@free.fr

Tarifs : 10 €, réduit 8 €, gratuit -12 ans

**CLUB DU BELÂGE (UNION DES AÎNÉS)**

**PIQUE-NIQUE DU MERCREDI 18 JUIN 2025 A 12H30**

Site de la Tannerie - Le Loroux-Bottereau  
Pensez à emmener vos couverts ainsi que des jeux de cartes, jeux de société, boules de pétanque, palets etc.  
Merci de nous rendre vos fiches d'inscription avant le 6 juin 2025.

**THE DANSANT**

Le dimanche 22 juin 2025, l'interclub Le Loroux-Bottereau / Landemont organise un thé dansant

Orchestre Albizia - Salle de l'Étoile des Charteaux à Landemont à partir de 14h30

Vous aimez danser, venez passer un excellent après-midi

**FÊTE DE LA MUSIQUE 2025**

Rendez-vous attendu du mois de juin, la fête de la musique revient sur le pré de la cure **le vendredi 13 juin à partir de 19h.**

Comme un retour aux origines, ce n'est pas un, ni deux, mais 80 musiciens amateurs qui ouvriront le bal de cette nouvelle édition. En effet la **Fanfare des Collèges** qui a travaillé cette année sous l'égide de l'école de musique intercommunale avec, comme intervenant extérieur, la **Fanfare Kafi** viendra nous présenter le résultat de leur travail. Soyez donc nombreux à venir les applaudir.

Puis, la **Fanfare Kafi** nous présentera son nouveau spectacle « **Royal Sapiens** ». Sapés comme des rois, hauts en couleurs, vêtus de lumière, de velours, de plumes et de fourrures, ces musiciens captivent autant vos yeux que vos oreilles. La fanfare KAFI revisite le concept des « sapeurs congolais », lui insuffle sa frenchtouch et vous offre « Royal sapiens » : une musique épicée pour un show brillant et festif ! La musique insolite portée par la généreuse énergie de ses acteurs, vous sert un cocktail tonique d'où s'échappe des compositions originales et des reprises inédites. Ensuite, c'est **Jessie Hira** qui nous accompagnera pour la suite de cette soirée. Avec sa voix puissante et sensible, Jessie vous emmène dans un voyage musical mêlant soul, pop et R'n'B. Elle réinterprète des classiques en français, anglais, espagnol ou même en malgache, avec une énergie chaleureuse et profondément authentique. Sa musique touche, fait sourire, fait bouger. Un moment vibrant et sincère, à partager partout où l'on aime la musique et les bonnes ondes.

**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
**VENDREDI 13 JUIN**

DÈS 19H  
**FANFARE DES COLLÈGES**  
LES TALENTS DU COIN

DE 19H30 À 23H30  
**FANFARE KAFI**  
«ROYAL SAPIENS»

**JESSIE HIRA**  
SOUL POP R'n'B

**BIG DAVE**  
ROCK

**LE LANDREAU**  
AU PRÉ DE LA CURE

Et enfin, c'est **Big Dave Cover Rock** qui clôturera cette manifestation. C'est un duo guitare/voix et reprises de titres rock de 1970 à aujourd'hui. Au programme le son Londonien de Cure, The Clash, Dire Straits, Eric Clapton, le son New Yorkais de The Ramones, Iggy Pop, en passant par le son Australien d'AC/DC ou Midnight Oil, sans oublier le son Français de Téléphone, Taxi girl, et bien d'autres. 2h de show énergique à savourer en live.

Le bar et la restauration seront assurés par le Comité des Fêtes, avec les « moules frites » qui font la joie de nombreux Landréens. La soirée s'annonce donc festive et pleine de belles découvertes.

## CARABELLA

## LA GUINGUETTE DE CARABELLA, UN WEEK-END DE PLAISIR

Comme annoncé dans le précédent bulletin, c'est bien 2 jours de festivités qui se dérouleront **les 7 et 8 juin** sur le pré de la cure et le théâtre de verdure. Au menu, spectacles, concerts et spectacle de feu.

**Le samedi 7 juin** s'ouvrira par « **Haut comme 3 pommes** », un spectacle visuel et poétique, ponctué de langue des signes, qui aborde la question de la différence. Pour le très jeune public, de la naissance à 5 ans.



« À quoi ressemble le monde, vu à hauteur des yeux d'un petit enfant ?

**Dans Haut comme 3 pommes**, une comédienne-signeuse et une danseuse s'emparent de cette question.

Sur le plateau, deux personnages évoluent dans un univers graphique où le motif du rond se décline sous toutes les formes et se démultiplie.

De situations cocasses en tableaux poétiques, le jeu est partout. La danse s'invite.

La Langue des Signes devient matière chorégraphique. »

Puis à L'heure de l'apéro, c'est le groupe **2Si 2La** qui vous réveillera les oreilles avec son mélange de reprises pop, swing et bossa. D'Amy Winehouse à Serge Gainsbourg en passant par Matt Bianco ou Frank Sinatra, il y en a pour tous les goûts.



Le groupe suivant nous emmènera vers d'autres contrées. Il se nomme **Ossoul** et se présente ainsi : « Les nomades aussi ont des racines ! Ossoul plonge les siennes en terres d'Afrique du nord et d'Europe de l'ouest, y nourrit ses sons pour vous emmener en voyage au travers d'une musique et d'un langage toujours universel ! »



Ensuite, en attendant que la nuit tombe, c'est **DJ JAZZ FUNK SUR LIE** qui sortira ses platines pour un premier set. C'est avant tout une sélection musicale 100 % vinyle qui nous plonge dans les années 60's-70's, un voyage à travers les États-Unis, Le Brésil, la Jamaïque, l'Afrique et notre hexagone mais il nous prépare aussi un gros mix carabiné de Disco Underground ! SEE U THERE !

Et lorsque le soleil aura disparu à l'horizon et que pointeront les premières étoiles, la **Compagnie Suko de Vivo** vous émerveillera avec **Dragon**. Dans son spectacle solo, Mathieu Salaun nous offre toute son expérience et son amour pour les arts martiaux et les arts du feu. Épées, bâtons, cordes, massues, s'enflamment et dansent au rythme du Tao... Comme une mémoire ancestrale de l'Asie jaillissant dans le monde moderne avec brio, force et sensibilité. Ce spectacle de feu vous sera présenté sur le théâtre de verdure. Pour conclure cette première journée, **DJ JAZZ FUNK SUR LIE** fera à nouveau chauffer ses platines pour un set qui nous dégourdira les jambes jusqu'au bout de la nuit.



**Le dimanche 8 juin**, les festivités reprendront à 17h avec la **Compagnie Maboul Distortion** avec son spectacle « **La Cuisine** » dans une nouvelle mouture. L'histoire : « L'un est le patron sadique, tyran terrifiant qui aime qu'on lui obéisse au moindre froncement de sourcil. L'autre est le bon à rien, souffredouleur et victime désignée de ce chef cuisinier aux allures de savant fou. De coups de fouet en coups de couteau, une recette de cuisine a priori anodine va faire monter la sauce : la moutarde leur monte au nez, et la situation tourne au vinaigre ! »

Spectacle rythmé et essentiellement visuel, La Cuisine revisite le rapport classique du duo de clowns (le beau et le laid, l'intelligent et l'imbécile, le fort et le faible) le tout traité de façon, ostensiblement burlesque, et franchement tarte à la crème. Spectacle présenté sur le théâtre de verdure.



Aux alentours de 18h30, c'est le duo **Odd Berries** qui ouvrira le début de soirée. C'est un power duo de dirty blues Franco-Vénézuélien composé de Yulitza à la batterie et de Pierre à la guitare et au chant. Le style musical du groupe serpente entre le HillCountry Blues du nord du Mississippi et le Rock Psychédélique des années 60 pour délivrer une musique hypnotique et riche en énergie. Comme deux Shamans des ondes, les Odd Berries sont toujours à la recherche de nouveaux sons en fabriquant eux-mêmes leurs amplis, guitares, pédales... D'où découle le son unique du groupe. Et enfin et pour conclure ce week-end, c'est le groupe **Tiny Big** qui montera sur scène. Quintet expérimental issu de la scène Nantaise. Il vous propose des compositions originales 100 % FUNK. De quoi repartir avec du son plein la tête et les oreilles.

Voici donc le programme que nous avons concocté pour votre plus grand plaisir (et le nôtre).

Bien sûr, l'espace enfant bien apprécié des petits bouts mais aussi des parents sera présent. Il y aura aussi des jeux de Cornhole à disposition pour les plus grands. Une planche inclinée avec un trou, des sacs, de l'adresse et des moments de plaisir pour tout âge.

N'oubliant pas les estomacs et les gosiers, le bar et la restauration vous accueilleront dès l'ouverture. Les cartes bancaires sont acceptées.

Il ne nous reste plus qu'à vous dire que nous vous attendons sur le pré et sous le soleil.



## LOISIRS POUR TOUS 44

L'engagement des bénévoles permet cette année de vous proposer le programme des activités pour la saison 2025-2026.

Les activités se dérouleront dans les communes suivantes :

- **Saint Julien de Concelles** : Couture, Scrabble, Yoga, Anglais (cours de D. Gamet), Art floral
- **Le Loroux-Bottereau**
- **Divatte-sur-Loire** : Anglais (cours de V. Hammouma), Arts plastiques pour enfants, Généalogie

## L'ORGANISATION DES INSCRIPTIONS :

## 1. Inscriptions pour les nouveaux adhérents

Les inscriptions se feront aux dates suivantes :

- Samedi 28 juin de 9h30 à 12h (Forum des associations, Espace des Marais, Saint-Julien)
- Lundi 30 juin de 17h à 19h
- Mardi 1<sup>er</sup> juillet de 17h à 19h
- Mercredi 2 juillet de 17h à 19h

## Documents à apporter :

- Attestation CAF/MSA ou avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023
- Mode de règlement : chèque ou espèces uniquement (chèques vacances et CB non acceptés). Possibilité de régler en une fois ou en 3 fois maximum (octobre, janvier, avril)

- Certificat médical pour le yoga valable 3 ans (contactez-nous pour vérifier la validité de votre certificat en notre possession). À défaut, une décharge sera demandée.

## Calcul du montant de l'activité :

- Via l'attestation CAF/MSA : quotient familial multiplié par le coefficient de l'activité (cf. tableau joint)
- Via l'avis d'imposition : les revenus bruts annuels divisés par 12 et par le nombre de parts du foyer, puis multipliés par le coefficient de l'activité

**Exception tarifaire** : La généalogie et le scrabble ont des montants forfaitaires de 20 € chacune.

## 2. Procédure de validation :

Votre inscription sera validée uniquement après paiement. Si vous êtes absent lors des dates proposées, vous pouvez demander à une tierce personne de venir déposer votre dossier complet sous enveloppe.

**CONTACT** : [loisirsourtous44@gmail.com](mailto:loisirsourtous44@gmail.com)

**Nous comptons sur vous pour participer à cette nouvelle saison !**

## RC NANTAIS ATHLÉTISME

## SECTION LOIRE-DIVATTE

**(Sauts, Lancers, Sprints, Marche athlétique, Demi-fond, Course hors stade, Trail & Marche nordique)**

**Athlétisme** : La saison estivale est désormais bien engagée avec des résultats pour la section très prometteurs. Suite aux Championnats Départementaux qui se sont tenus à Saint-Nazaire, en avril dernier, une vingtaine d'athlètes, à partir de cadets, y ont participé avec pour bilan : 5 médailles d'Or, 4 médailles d'Argent et 3 médailles de Bronze. Environ 15 athlètes ont réalisé les minimas pour les « régionaux » qui seront les 21 et 22 juin à La Flèche ainsi que les minimas « nationaux » pour Saint-Etienne du 18 au 20 juillet. Dans les jeunes catégories, très belle performance de Raphaël Billet, champion départemental de triathlon option lancer (2 lancers, 1 course).

**Running** : week-end de la Pentecôte un groupe d'une trentaine de runners vont aller courir à AMBAZAC, à côté

de Limoges, la course « des gendarmes et des voleurs » ; diverses distances. Le 1<sup>er</sup> juin 2025 le RCN organise son 1<sup>er</sup> Urban trail à Nantes, le NUT.

**Marche Nordique** : Grande proposition de divers créneaux et de lieux dont 4 créneaux pour RCN Loire Divatte.

En juin, des « Portes Ouvertes » sont organisées, au Stade d'athlétisme de Saint-Julien-de-Concelles (à côté de la salle Paladin) :

- **Pour les Eveils Athlé Poussins (à partir de 2018)** : 4 juin et 11 juin, 18h30/20h
- **Pour les Benjamins et Minimes** : tous les mercredis de juin, 18h30/20h
- **Pour les cadets et + à partir de 15 ans** : les mardis et vendredis soir de juin, de 18h30 à 20h, au Loroux-Bottereau, piste d'athlétisme complexe du Zéphyr, derrière les salles de sport
- **27 juin 2025** : Assemblée Générale de notre section à 19h salle Quintana, à Saint-Julien-de-Concelles
- **28 juin 2025** : Participation au forum des associations à Saint-Julien-de-Concelles

**Pour plus de renseignements** : Yveline AGASSE Présidente de la section RCN LD (Coordonnées [site.rcnantis.fr](http://site.rcnantis.fr) ; onglet section Loire Divatte)

## STRETCHING POSTURAL

## AVEC L'ASSOCIATION IRADES

Méthode créée par Jean-Pierre MOREAU, kinésithérapeute. Elle est globale mêlant contractions musculaires et étirements, privilégiant le travail postural, la respiration, la régulation tonique, le relâchement musculaire et ainsi permet de lutter contre le stress.

Cours à la salle QUINTANA (à côté de la salle de la QUINTAINE) : les mercredis à 9h15 et 10h30

Cours à la salle La CHAPELAINE, Divatte-sur-Loire, la Chapelle Basse mer, le lundi à 19h, 20h15 et le mercredi à 17h30, 18h45 et 20h.

**Inscriptions à partir du 20 mai 2025 sur le site suivant** : [www.helloasso.com/associations/irades/adhesions/fiche-d-inscriptions](http://www.helloasso.com/associations/irades/adhesions/fiche-d-inscriptions)

**Infos sur le site suivant** : [www.facebook.com/iradesSP](http://www.facebook.com/iradesSP)

**Contact email** : [stretching44450@outlook.fr](mailto:stretching44450@outlook.fr)

**JUIN 2025**

**èvre & loire news**  
la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire

**EMPLOI**

### Vous cherchez un emploi qui a du sens ?

Vous souhaitez travailler auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, dans un cadre bienveillant et avec une équipe engagée ? Nos services « Solidarités » recrutent !

Nous recherchons activement :

- Des remplaçants pour la période estivale, pour nos services SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) et SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) ;
- Des intervenants disponibles dès maintenant pour le SAAD.

**Participez à nos Journées Rencontres – Emploi & Engagement**

Venez échanger avec nous, découvrir nos métiers et déposer votre CV lors de notre prochaine journée rencontres organisée à :

**Divaite-sur-Loire**  
Mardi 17 juin 2025 – de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

**Vallet**  
Mardi 17 juin 2025 – de 9h à 12h30

**Pourquoi venir ?**

Parce que nos métiers sont essentiels. Parce que nos équipes sont dynamiques, engagées et bienveillantes. Et parce que nous avons besoin de vous pour continuer à accompagner les personnes dans leur autonomie, avec humanité et professionnalisme. N'oubliez pas votre CV !

**Contacts**  
Téléphone : 02 51 71 92 20 / Email : aideadomicile@cc-sevreloire.fr  
Sur place, sur rendez-vous : Espace Solidarités de la Communauté de communes Sèvre & Loire, 84 rue Jean Monnet, 44450 Divaite-sur-Loire.

**SENTIERS PÉDESTRES**

### Suricate, un outil de veille des sentiers

Vous pratiquez souvent la randonnée pédestre ou tout autre sport nature ?

Il vous arrive parfois, ça et là, de voir qu'il manque une balise de signalisation, qu'un arbre est couché sur le sentier, qu'une barrière interdit l'accès à une portion d'un parcours... Pas de problème : la plateforme Suricate est à votre disposition.

En un clic, accédez à l'interface ergonomique mise en place et sélectionnez l'activité « Randonnée pédestre » dans le menu déroulant. Localisez l'endroit du problème en renseignant quelques informations nécessaires (département, nature du problème, description de l'anomalie, photos...).

Scannez-moi et devenez des randonneurs écoresponsables !

Scannez-moi pour en savoir plus



**SENTINELLE, NE PARTEZ PAS SANS...**



**JUIN 2025**

**FESTIVITÉS**

### Débord de Loire et Festi'Loire : programme festif pour le fleuve royal en juin !

Pour sa 4<sup>ème</sup> édition du 12 au 18 juin 2025, Débord de Loire s'étend depuis l'estuaire jusqu'en Sèvre & Loire pour une fête grand format !

Avec un rassemblement nautique singulier et un programme à quoi très fourni autour de la danse et du fleuve, Débord de Loire est devenu au fil des années l'événement fédérateur de l'estuaire, destiné à toutes et tous, et porté par un grand nombre de contributeurs.

La Communauté de communes Sèvre & Loire est partenaire et partenaire des événements qui se dérouleront sur le territoire lors de Débord de Loire. Découvrez le programme ci-contre.

**PROGRAMME**

**VENDREDI 13 JUIN**  
Quand ? à partir de 19h  
Où ? Concerts - Festi'Loire (voir ci-dessous)  
Où ? La Pierre Percée à Divaite-sur-Loire

**DIMANCHE 15 JUIN**  
10h30  
Concert - La fanfare des collégiés La Chebrette à Saint-Julien-de-Concelles

11h et 15h30  
Spectacle - Bal à Baby La Pierre Percée à 11h et La Chebrette à 15h30

11h30  
Pièce radiophonique jonglée - En finir La Chebrette

12h et 13h30  
Concert en déambulation - De bouche à oreille La Chebrette à 12h et La Pierre Percée à 13h30

14h30  
Spectacle - Le Belvédère La Pierre Percée

15h30  
Spectacle - Jean-Pierre le Berger La Pierre Percée

+ animations organisées par les communes

**L'esprit festif et guinguette de Festi'Loire revient le 13 juin !**

Organisé par la Communauté de communes Sèvre & Loire en partenariat avec la Guinguette de la Pierre Percée et festif incontournable des bords de Loire !

Entre amis ou en famille, venez profiter d'un moment de détente au sein d'un site remarquable de Sèvre et Loire, Guinguette de la Pierre Percée, vous pourrez trouver une offre de restauration et un food-truck.

Côté programmation musicale, vous pourrez vivre au rythme des concerts live avec **Ady One Woman Band (Blues)** et **Parpaing Papier (Rock power pop)**.

Ady est une femme orchestre moderne. Percussions aux pieds, guitare ou cigarebox en main, elle chante ses histoires, toutes plus singulières les unes que les autres.

"Dur comme un Parpaing, fin comme du Papier" : Parpaing Papier offre un univers frais et surréaliste. Un rock français mélodique, puissant et généreux...

Rendez-vous le 13 juin, sur le site de la Guinguette de la Pierre Percée, à partir de 19h.




## DESTINATION VIGNOBLE NANTAIS

### TERRES DE CONTRASTES

**Nouveauté 2025 : « Escapade en Muscadet » - wine tour au départ de Clisson - le 7 juin 2025**

**Destination Vignoble Nantais lance « Escapade en Muscadet » : Une immersion inédite au cœur du terroir du Muscadet Sèvre et Maine.**

Destination Vignoble Nantais propose une nouvelle expérience pour explorer son territoire : « **Escapade en Muscadet** », une excursion guidée en minibus au départ de Clisson, mêlant découverte patrimoniale et expérience œnologique dans un domaine viticole.

**Une immersion entre patrimoine et savoir-faire**

À bord d'un minibus, les participants sont invités à parcourir les paysages du Vignoble Nantais. De la cité historique de Clisson aux coteaux viticoles, cette escapade offre une plongée dans l'univers du Muscadet Sèvre et Maine, guidée par une intervenante locale et passionnée.

**Des étapes d'exception**

L'excursion comprend la visite d'un domaine viticole situé au cœur d'un château du Val de Loire. Après une découverte approfondie des chais et des vignes, les visiteurs profiteront d'une dégustation commentée de cuvées emblématiques et locales du domaine. Le circuit se termine par

une halte spectaculaire au Belvédère le Porte-Vue de Château-Thébaud, site panoramique emblématique suspendu à 40 mètres au-dessus du vide.

**Des sorties exclusives à vivre à deux... Ou plus !**

Pensées pour les épicuriens en quête d'évasion et d'authenticité, les premières « Escapades en Muscadet » seront proposées lors de deux sorties exceptionnelles : **le 7 juin 2025**. L'excursion est accessible uniquement sur réservation.

**Informations pratiques :**

- **Départ :** Gare de Clisson (se présenter 10 minutes avant le départ)
- **Durée :** 3 h
- **Horaires :** de 14 h 30 à 17 h 30
- **Tarif unique :** 55 € par personne
- **Places limitées :** à 19 participants
- **Réservation obligatoire** en ligne ou au bureau d'accueil Destination Vignoble Nantais, Place du Minage à Clisson
- **Renseignements** auprès de nos conseillers en séjour au 02 40 54 02 95
- **www.levignobledenantes-tourisme.com/reservez/je-reserve-en-ligne/mes-visites-et-animations/wine-tour/**

## FLASH BACK SUR LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commémoration du 8 mai 2025, au Landreau, s'est déroulée en présence d'une assistance de plus en plus nombreuse, avec plusieurs familles accompagnées de leurs enfants.



À 10h50, les cloches, mises en marche par Maria, nous appellent à nous rassembler sur le parking du cimetière pour célébrer les 80 ans de la libération de notre pays du joug nazi.

Monsieur le Maire, Christophe Richard, suivi des représentants du Conseil municipal, des jeunes du Conseil municipal d'enfants, de Joseph Audouin, président de l'UNC du Landreau, des anciens combattants et des soldats de France, ainsi que l'ensemble des familles, les représentants du jumelage du canton du Loroux avec l'Allemagne, et des Bretvins, se dirigent vers la stèle du monument aux morts.



Monsieur le Maire explique pourquoi six jeunes nous lisent l'histoire de la fin de cette horrible guerre, et comment nos aînés, pour éviter que cela ne se reproduise, ont jeté les bases de l'Europe, rassemblant six pays volontaires à l'époque : ce qui est devenu l'Europe actuelle.



Après la lecture des jeunes, Monsieur le Maire a lu la lettre de la ministre déléguée aux Anciens combattants, Patricia Miralles, suivie de celle de Joseph Audouin, président de l'UNC, qui nous a transmis la lettre du président national de l'UNC.

Le dépôt de gerbe a eu lieu, suivi d'une minute de silence, et de la Marseillaise chantée.

Pour terminer, l'assistance s'est déplacée vers le carré militaire : un jeune du Conseil municipal des enfants y a déposé une composition représentant les symboles de notre nation : la cocarde du Souvenir français, le Bleu et de France, et le drapeau de la France.



À la Tricotaine, lors du vin d'honneur offert par la mairie, Messieurs Cussonneau et Bergot ont reçu leur insigne et diplôme officiels de porte-drapeau, les intégrant ainsi dans ce groupe chargé de représenter la France, notre Landreau, et de transmettre la mémoire ainsi que nos valeurs.



Cette journée s'est terminée par un excellent repas pour tous les membres de l'UNC.

Nous devons remercier Monsieur le Maire et ses conseillers pour tout ce qu'ils ont fait pour la réussite de cette cérémonie, sans oublier les Landréennes et Landréens venus en famille.

## CONNAISSEZ-VOUS BIEN LE LANDREAU ?

## CONNAISSEZ-VOUS BIEN LE LANDREAU ?

## Où a été prise cette photo ?

Les réponses doivent être envoyées à l'adresse suivante : [communication@le-landreau.fr](mailto:communication@le-landreau.fr)

Les résultats seront publiés le mois suivant et incluront le nombre de bonnes réponses, le nombre de participants ainsi que le nom du gagnant. Un tirage au sort sera effectué chaque mois parmi les bonnes réponses par le service communication de la commune. Parmi les gagnants M. le Maire réalisera un dernier tirage, lors des vœux du Maire 2026, pour récompenser l'ultime gagnant de ce concours « Connaissez-vous bien Le Landreau ? ».

Le nom du gagnant et le nombre de participants pour le mois d'avril seront communiqués dans la Vie Landréenne de juin, afin de prendre en compte le nombre total de participants sur l'ensemble du mois.

Pour le mois d'avril, 5 participants et 5 bonnes réponses. La gagnante est Sylvie LERAY. La photo a été prise à Racapé.



**DON DU SANG**



**DATES DES COLLECTES DE SANG 2025 DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES (ADSB) DU LOROUX-BOTTEREAU ET DE SA RÉGION**

Mardi 17 juin de 16 h à 19 h 30 - Salle de la Quintaine à Saint-Julien-de-Concelles

**Association pour le don du sang bénévole du canton du Loroux-Bottereau et de sa région**

Espace Frédéric Praud - 44 430 Le Loroux-Bottereau



**LES 20 ANS DU GPS**  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE (44)

**APRÈS LA PLUIE**  
Pièce de théâtre  
jouée par La compagnie "Les chercheurs d'Arts"  
sur la thématique du mal-être et la prévention du suicide

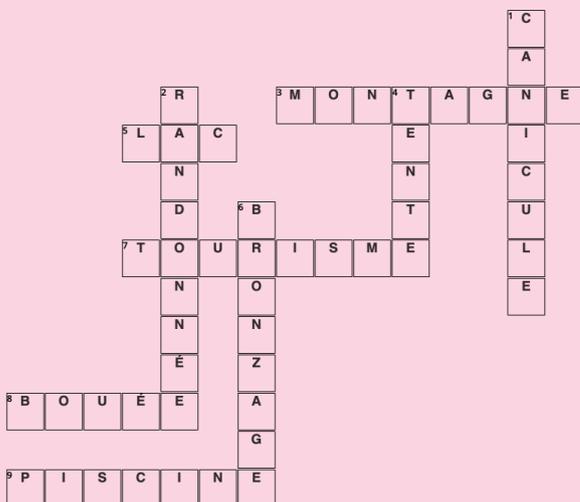
**MERCREDI 4 juin 2025 20H**  
Entrée gratuite

Salle polyvalente de loisirs, rue des sports  
**LE PALLET**

EN PARTENARIAT AVEC

PETITES ANNONCES

**Solutions des jeux**



**ASSISTANTE MATERNELLE**

Je dispose de 3 places qui se libèrent pour septembre 2025.  
**Vous pouvez me contacter au 06 62 36 64 64.**

**CONSCRITS 1970**

Vous êtes nés en 1970, vous souhaitez rencontrer l'équipe de conscrits, rejoignez-nous le samedi 13 septembre, pour une journée souvenirs, détente... Celle-ci vous sera détaillée courant juillet.

Merci de vous inscrire au plus tard le 15 juin, auprès de Graziella au 07 69 91 47 65

**Au plaisir de vous voir « LA CLASSE 70 »**

## L'ATELIER DES ARTS DÉCORATIFS

L'Association « L'Atelier des Arts Décoratifs » a le plaisir de vous convier à sa **Porte Ouverte** : Salle de la Tricotaine (rue Fanny Pecot) au Landreau, le samedi 14 juin 2025 de 10h à 12h30.

Ce sera l'occasion de vous présenter nos travaux et d'échanger sur nos différentes pratiques. Marc BESNARD, notre animateur, pourra répondre à vos questions et les adhérentes seront heureuses de vous partager leurs expériences.

D'octobre à juin, l'association se retrouve tous les 15 jours en soirée (18h30 à 22h). Il n'y a pas d'idées imposées, pas de niveaux ni de technicités requis.

Avec les conseils de Marc, nous apprivoisons différentes techniques (dessin, peinture, collage...), nous jouons avec les couleurs, les textures, les formes, les matériaux... Le tout dans une ambiance conviviale basée sur l'échange.

**Nous attendons, avec enthousiasme, votre visite le 14 juin prochain pour partager un bon moment ensemble et partager un petit verre de l'amitié.**

## ATELIER ARTS DECO

*dessin, huile, aquarelle, acrylique, collages, etc..*

### EXPO PORTE OUVERTE



**SAMEDI 14 JUIN**

De 10 h à 12h30 - Salle de La Tricotaine

**Le Landreau**

## LE LANDREAU HANDBALL

### LE LANDREAU HANDBALL = LLH, C'EST QUOI ?



C'est un club familial avec plus de **200 licenciés**, **11 équipes engagées** : **5 féminines et 6 masculines**, ainsi qu'**1 équipe loisirs mixte**. N'oublions pas notre section **baby-hand** et **école de hand**, qui accueillent de nombreux enfants cette saison. **La relève est assurée !**

### Bilan Saison 2024 - 2025

Ce fut une année particulière pour le club avec la rénovation de la salle des Nouëlles. Nous remercions le lycée de Briacé ainsi que les communes de Vallet et de La Regrippière pour leur mise à disposition d'une salle afin de maintenir les entraînements de toutes nos équipes.

Un grand merci aux joueuses-eurs, leurs parents pour leur motivation et l'implication à réaliser tous les trajets (matches et entraînements).

**Pour clôturer cette saison, nous vous donnons rendez-vous à l'AG le vendredi 27 juin à 19h à la salle de la tricotaine.**

### Saison 2025 - 2026

La saison prochaine se prépare déjà et nous aurons le plaisir de retrouver notre salle ! N'hésitez pas à nous rejoindre, nous recrutons joueuses, joueurs, coachs et entraîneurs.

Pour les inscriptions et réinscriptions, elles seront ouvertes après l'AG, fin juin. **Deux permanences auront lieu le mercredi 9 juillet de 18h à 20h et le samedi 12 juillet de 10h à 12h.** Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez à consulter le site internet du club ou envoyez un mail à l'adresse suivante : **lelandreauhandball@gmail.com**

**Pour bien commencer cette nouvelle saison, nous célébrerons les 15 ans du LLH et les 25 ans de la section hand au Landreau le samedi 13 septembre. Réservez la date !**

**LE LLH RECRUTE !**

Tu veux devenir joueur/joueuse ou même coach de hand

Rejoins Le Landreau Handball

SAISON 2025-2026

Une ambiance chaleureuse et familiale !

TOUTES CATÉGORIES POUR PETITS ET GRANDS

**Contacts**  
<https://lelandreauhandball.com>  
[lelandreauhandball@gmail.com](mailto:lelandreauhandball@gmail.com)  
 06 64 11 26 98

